



COHÉRENCE DES POLITIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

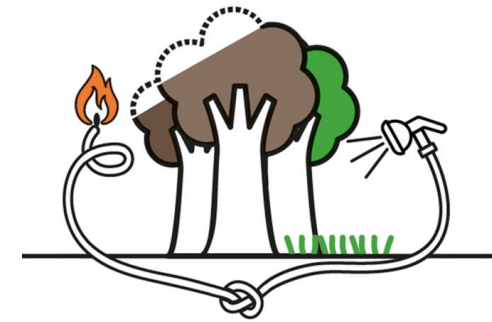
FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

De nombreux domaines de l'action publique en dehors de la coopération pour le développement ont un effet sur les pays en développement.

Parmi ces domaines figurent les échanges, la réglementation des entreprises, l'environnement, le climat, les migrations, la fiscalité et la finance, ainsi que la sécurité.

- ↓ Des politiques incohérentes entravent le développement, gaspillent les ressources et sapent les efforts de coopération pour le développement.
- ↑ Des politiques cohérentes favorisent le développement, créent des synergies avec les investissements et renforcent les efforts de coopération pour le développement.



En mettant en place une **vision stratégique**, des **mécanismes** et des **outils** :



les questions de cohérence sont **recensées**, **analysées** et les approches possibles sont **débattues**



le **public** et les **politiques** supportent des politiques plus **cohérentes**



les politiques et les processus sont **ajustés** pour une **plus grande cohérence**.



NORMES

La cohérence des politiques au service du développement exige que les gouvernements **prennent en compte les objectifs de coopération pour le développement dans les politiques intérieures** dans les domaines susceptibles de toucher les pays en développement. La cohérence des politiques au service du développement est *une dimension* de la [cohérence des politiques au service du développement durable](#).

Pour promouvoir la cohérence des politiques au service du développement, les gouvernements doivent mettre en place :

Une **vision stratégique**
pour remédier aux
incohérences

Des mécanismes de **débat** et
d'**engagement** des parties
prenantes sur ces questions

Des outils de **suivi**

[L'Objectif de développement durable \(ODD\) 17](#) fait référence à la nécessité d'une collaboration intersectorielle et internationale. De nombreux **cadres internationaux contraignants et non contraignants** énoncent également des objectifs et des mesures concrètes sur la nécessité d'adapter les politiques nationales, notamment en matière de climat, de commerce d'armes, de santé internationale, de diversité biologique, de systèmes financiers et de migrations.

La section I.2 du [Cadre analytique des examens par les pairs réalisés par le CAD de l'OCDE](#) expose les attentes du Comité d'aide au développement (CAD) en matière de cohérence des politiques au service du développement durable.



BONNES PRATIQUES



Vision stratégique

Les gouvernements élaborent une vision stratégique à long terme dans laquelle les politiques et les lois témoignent d'un engagement clair à renforcer la cohérence des politiques au service du développement. Des plans d'action sont élaborés, définissant les objectifs prioritaires de l'action publique en matière de cohérence, de responsabilité et de mesure du succès.

- Le troisième [plan de développement durable](#) du **Luxembourg** fait de l'éradication de la pauvreté et de la cohérence des politiques intérieures au service du développement à l'étranger l'une de ses dix mesures prioritaires.
- **L'Italie** [s'est engagée juridiquement](#) à faire « tout ce qui est en son pouvoir pour garantir que ses politiques, même lorsqu'elles ne sont pas directement liées à la coopération pour le développement, soient en accord avec les objectifs de la loi sur la coopération pour le développement.
- Les **Pays-Bas** ont soumis au parlement un [plan d'action pour la cohérence des politiques au service du développement](#). Pour les domaines d'action prioritaires, les pouvoirs publics définissent des objectifs et des actions à l'appui de la cohérence entre les secteurs.



BONNES PRATIQUES



Mécanismes de coordination et de consultation

Les ministères ont le mandat, les capacités et les ressources nécessaires pour analyser et traiter les questions de cohérence. Les mécanismes permettent d'examiner l'action à mener sur les aspects prioritaires, dans l'ensemble de l'administration et avec les parties prenantes infranationales et nationales, avec les pays en développement et dans les enceintes multilatérales.

- La **Suède** demande à [tous les ministères d'élaborer des plans d'action](#) sur leurs contributions mondiales aux ODD.
- Les évaluations de [l'Union européenne](#) et de la [Norvège](#) recommandent que tous les secteurs de l'administration assument la responsabilité du développement durable à l'échelle mondiale.
- La [Belgique](#), [l'Allemagne](#) et les [Pays-Bas](#) ont mis en place des plateformes multipartites pour débattre des mesures à prendre pour renforcer la cohérence des politiques et la conduite responsable des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales.
- Les membres du CAD ont contribué à la conclusion d'accords multilatéraux en vue d'élaborer des politiques plus cohérentes, par exemple en matière d'atténuation du changement climatique, de commerce d'armes et de fiscalité, afin d'éviter l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.



BONNES PRATIQUES



Outils d'évaluation, de suivi, de notification et d'appréciation

Les pouvoirs publics utilisent des outils pour analyser, suivre, signaler et évaluer systématiquement la cohérence de la législation et des politiques et leur impact sur les pays en développement.

- L'UE exige que toute réglementation proposée fasse l'objet d'une analyse d'impact. L'Union a élaboré des [orientations spécifiques](#) pour mieux prendre en compte les effets sur les pays en développement mais ces orientations ne sont pas encore pleinement appliquées.
- Les [Pays-Bas](#) et [la Suède](#) rendent compte au Parlement de leurs actions et de leurs progrès à propos de la cohérence des politiques. La [Finlande](#) et la [Suisse](#) ont développé des indicateurs sur la responsabilité mondiale et la cohérence des politiques dans le cadre de leurs rapports nationaux sur les ODD.
- L'[UE](#), la [Norvège](#) et la [Suède](#) (voir aussi ce [rapport](#)) ont évalué leurs efforts pour assurer une plus grande cohérence des politiques, en formulant des recommandations sur les mesures à prendre pour continuer à s'améliorer. L'UE a évalué son système de [préférences commerciales](#), les Pays-Bas ont évalué les mesures prises en matière de [conduite responsable des entreprises](#).



MESURER LE SUCCÈS

► **Les questions prioritaires sont identifiées**

Les pouvoirs publics définissent les priorités en matière d'engagement en faveur de la cohérence des politiques et mettent au point des outils de suivi et d'évaluation de l'impact des politiques, tant au niveau national que dans les pays en développement.

► **L'engagement avec les entités infranationales et les parties prenantes est proactif**

Les consultations s'appuient sur des données factuelles, les avantages et les inconvénients sont pris en compte, des solutions sont proposées et les parties prenantes sont mobilisées pour renforcer la cohérence des politiques.

► **Les politiques et les processus sont ajustés de manière à renforcer la cohérence**

Les politiques sont étayées par des discussions avec les parties prenantes et reflètent l'impact sur les pays en développement tout en continuant à respecter les engagements en matière de développement durable au niveau national.



RESSOURCES

La [Recommandation de l'OCDE](#) sur la cohérence des politiques au service du développement durable s'accompagne d'une [boîte à outils, de profils par pays et de rapports réguliers](#).

Le Center for Global Development publie chaque année un [Indice d'engagement pour le développement](#).

Le [Rapport sur le développement durable](#) du SDSN publie des informations sur les « retombées des politiques ».

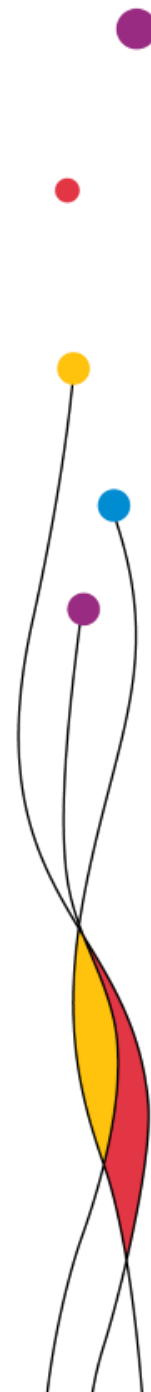
Accédez aux évaluations pertinentes par l'intermédiaire du [Centre de ressources du CAD sur l'évaluation du développement \(DERec\)](#).

Thèmes pertinents dans cette série

La sensibilisation au développement renforce le soutien du public en faveur des politiques cohérentes

L'engagement multilatéral contribue à instaurer des règles du jeu équitables et facilite le suivi.

Dernière actualisation : juin 2021



FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Cette série présente les normes relatives à la coopération pour le développement et montre comment les membres du CAD les appliquent. L'application de normes peut aider tous les acteurs à réaliser leurs ambitions et leurs engagements.

Chaque **élément fondamental** introduit un *aspect essentiel* d'une coopération efficace pour le développement, définit des *normes*, présente des exemples de *bonnes pratiques* et recense les *ressources pertinentes*.

D'autres thèmes de cette série, qui sera développée et actualisée au fil du temps, sont disponibles [ici](#). Pour tout commentaire, veuillez contacter DCD.TIPs@oecd.org.

